



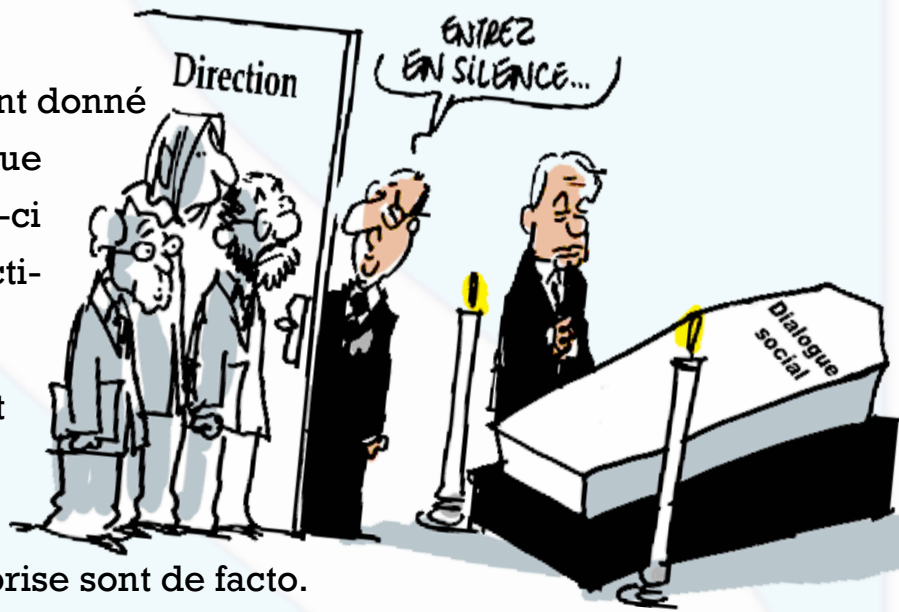
Une Direction à la hauteur ?

Pour rappel, les premières Instances Représentatives du Personnel ont été mises en place en 1920 avec la création des Délégués du Personnel, suivie en 1945 par celle du Comité d'Entreprise.

Un dialogue social doit donc s'instaurer entre les directions des entreprises et les représentants du personnel.

En 2017, les ordonnances Macron ont donné plus de poids aux entreprises puisque les accords signés au sein de celles-ci prévalent sur les conventions collectives de la branche.

Opposition, confrontation d'idées et revendications entre chaque Direction et les Organisations Syndicales présentes au sein de chaque entreprise sont de facto.



Les Instances Représentatives du Personnel ont vocation à renforcer le pouvoir et la protection du salarié. Elles veillent au respect du droit du travail, notamment en matière de sécurité.

Pourquoi cette introduction ? Pour rappeler certains fondamentaux à notre Direction qui semble les avoir oubliés.

Prenons pour exemple ce qui se passe au niveau du CSE de la Matmut.

La Direction nous remet les documents en séance alors qu'ils devraient nous être remis à l'avance pour nous permettre de les étudier.

Devinez pourquoi ?

Moins de questions embarrassantes pour la Direction qui veut éviter tout échange de points de vue divergents.



Et la nouveauté de la rentrée, nous les DESTABILISONS !

Pourtant, notre rôle principal est de faire remonter vos problématiques et de pointer ce qui ne va pas au sein des différents services !

Mais heureusement, tout le monde ne les déstabilise pas !



En effet, le marché des brosses de tous genres est en pleine expansion à la Matnut.

Certains passent leur temps à dire que tout va bien dans le meilleur des mondes et qu'ils construisent ensemble.

Oui, oui, vous avez bien lu !

Mais, ils construisent quoi ?

La fin de vos acquis sociaux pardi !

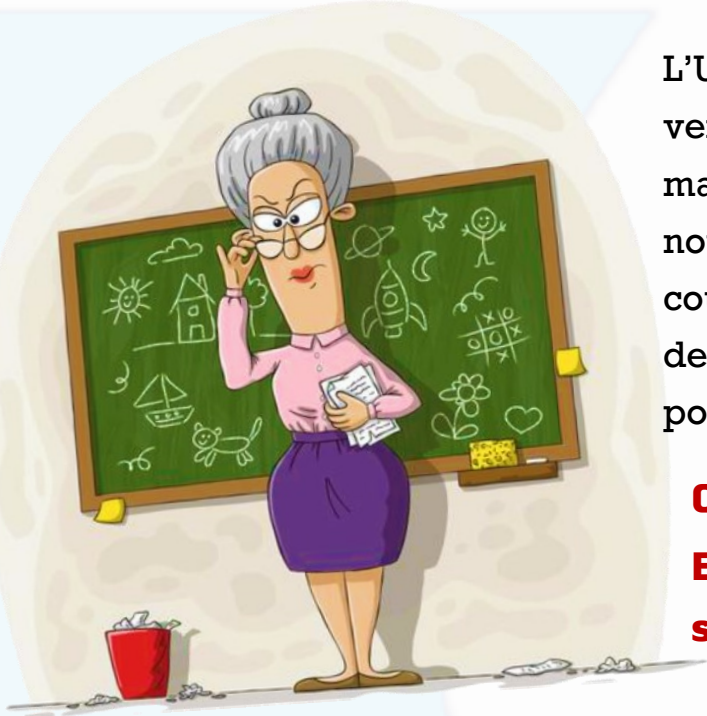


Seraient-ils de mèche avec la Direction pour vous faire croire qu'ils ont obtenu un maximum pour vous alors qu'ils n'obtiennent que le strict minimum ?

Et pour couronner le tout, ils se permettent de critiquer notre action syndicale en séance plénière.

**Seraient-ils le bras armé de la Direction ?
Cela pose question !**





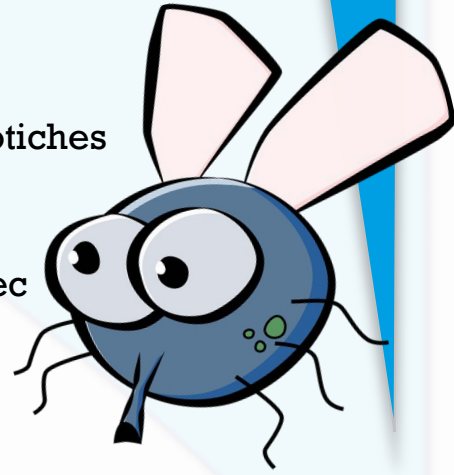
L'UNSA a le sentiment de se retrouver sur les bancs de l'école avec une maîtresse qui nous gronde et veut nous punir en nous menaçant de nous couper les micros pour nous empêcher de parler quand nous lui tenons tête pour acter nos positions.

Où allons-nous ?

En tout cas, pas vers le dialogue social !

Personne ne s'offusque de la situation, préférant faire les potiches et regarder les mouches voler.

Et pour finir, les réunions sont menées au pas de charge avec peu de sujets abordés proposés par vos représentants UNSA.



Sommes-nous seulement dans une réunion de Direction, voire une chambre d'enregistrement où il vaut mieux faire des salamalecs ou des ronds de jambes pour flatter notre chère Direction afin d'obtenir des avantages personnels ?

Lors de la prochaine réunion, aurons-nous, pour la énième fois, droit à une « belle » envolée littéraire de certains responsables syndicaux infatués de leur petites personnes qui doivent bien se sentir visés par nos écrits ?

Car la vérité blesse...

**Et la vérité, la vraie,
seul le syndicat UNSA vous la dit vraiment !**

Unsa-Matmut
tél. 06 09 87 01 97
unsa.matmut@gmail.com
www.unsa-matmut.com



Scannez-moi avec
votre téléphone !

